

# Les plaidoiries des collégiens récompensées à Caen

Le Mémorial de Caen a organisé au mois de mai le concours « 180 secondes pour les droits de l'Homme » à destination des collégiens de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de France métropolitaine. Leur challenge ? Dénoncer en trois minutes une atteinte aux droits humains sous la forme de leur choix : poésie, danse, théâtre, musique, mime...

En raison de la crise sanitaire actuelle, la finale prévue au Mémorial de Caen le 12 mai n'a pu avoir lieu. Les 450 participants ont donc été départagés à partir des vidéos envoyées au jury.

Chez les 4<sup>e</sup>, le premier prix a été attribué à Lola Duclos du collège Saint-Paul de Caen pour *Il était une fois les enfants jetables*. Pour les élèves de 3<sup>e</sup>, le premier prix revient à Marguerite Achard et Ombeline Riveron de l'Union chrétienne de Poitiers (Vienne) pour *Le travail de l'ombre*.



La Caennaise Lola Duclos a remporté le concours pour les 4e. DR

